



Très belles réussites des filles et garçons de la section sportive scolaire football.

publié le 10/03/2019 - mis à jour le 27/09/2019

Pas de répit pour les apprentis sportifs,

En effet durant les vacances scolaires, 9 élèves de 3ème de la section sportive scolaire football (7 garçons et 2 filles) ont continué leur apprentissage à travers diverses expériences

Marion Lopes Cardoso et Maeva Barre ont eu la chance d'être retenues pour la sélection Ligue Nouvelle Aquitaine.

Après plusieurs tours où toutes les filles de la grande région se sont réunies seulement 18 joueuses ont été retenues pour participer à une opposition contre la Real Sociedad (club professionnel espagnol) et la Fédération de Biscaye.

Une très belle performance de la part des deux filles qui récompense leurs efforts et qui ne fera que motiver leurs partenaires pour les sélections à venir.

Sept joueurs de 3ème de la section section sportive scolaire football ont été retenus pour participer à une sélection futsal. Durant la deuxième semaine les garçons se sont retrouvés pendant 3 jours dans une base de loisirs au Temple sur Lot. **Ce stage a eu pour but de sélectionner 12 joueurs parmi les 28 réunis pour effectuer un deuxième tour** le 30 Mars qui déterminera l'équipe Ligue Futsal Nouvelle Aquitaine.

100% pour les garçons de Caillié, nos 7 joueurs concernés on été retenus dans les 14 sélectionnés

Félicitations à Sauvion Quentin, Machefert Thibault, Caillas Jean, Mautret Léo, Reis Carvalho Nolhan, Briot Milan, Agag Zakaria.

Bonne continuation à ces apprentis footballeurs qui à travers leurs diverses expériences représentent dignement les couleurs de leurs clubs et de la section sportive scolaire football du collège René Caillié

 [18_19_rc_section_sportive_scolaire_football_article_sud_ouest_foot_feminin_25-06-2019](#) (PDF de 231.5 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.